La "liturgie" de Jean de Muller et les interprètes de langue française

Autor(en): **Naef, Henri**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse**

Band (Jahr): **23 (1943)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-75015

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La «liturgie» de Jean de Muller et les interprètes de langue française.

Par *Henri Naef*.

I.

Jean de Muller fut davantage qu'un grand écrivain; il fut le patriote qui, aux plus mauvais jours qu'aient vécus nos ancêtres, a soutenu leur courage [1]. A tel point que nous restons imprégnés de son esprit et que, même avertis de tous les pièges, nous lui sommes fidèles. De fait, il est l'auteur d'une liturgie nationale que le plus sévère historien n'entend pas biffer de la mémoire du peuple. Ce mot de liturgie n'est pas trop fort pour désigner les pages magistrales où plusieurs générations, y compris le nôtre, ont animé leur ferveur.

Histoire et patriotisme sont à la fois distincts et solidaires. Distincts, car ils s'animent à des vérités psychologiques d'un ordre différent; solidaires, car ils puisent aux sources du passé. Le patriotisme a besoin de lyrisme; or nul ne contestera à Muller d'avoir insufflé du lyrisme à ses récits. Lui seul explique la dévotion qui s'attache à cet écrivain et que la critique la plus avertie n'a nullement ébranlée.

Il était normal que la Suisse allemande prît les devants et, renseignée la première, ait passé au crible les éléments traditionnels qui se groupent autour des images sacrées de Guillaume Tell et des Trois Suisses. D'ailleurs, la Suisse romande n'est pas en reste. Les travaux de J.-J. Hisely, d'Albert Rilliet-de Candolle, de Pierre Vaucher, font encore bonne figure et ont ouvert au public les voies nouvelles tracées par J.-E. Kopp. Depuis lors, l'attention des érudits ne s'est pas relâchée et se porte avec une inten-

---

[1] Toute la correspondance de Muller atteste son désir de voir «se ranimer le patriotisme presque éteint» et d'amener les confédérés à se montrer de dignes « fils de Tell ».

sité redoublée sur le problème de nos origines dont les savants alémaniques poursuivent vigoureusement l'étude.

Il serait donc hors de propos de rappeler ici les erreurs manifestes de Muller, ni d'inventorier ses affirmations osées. On sait pertinemment aujourd'hui qu'avant de parachever l'épopée, il fut en proie à la perplexité [2]. Le texte qu'il fit paraître en 1780 demeure des plus sobres; celui de 1786 l'est encore, bien qu'il soit pourvu d'annotations où commencent d'affluer les additions malencontreuses. Toutefois, s'il y parle de Guillaume Tell, du salut au chapeau, il ne souffle mot de la pomme ni de l'héroïque enfant. En 1806 seulement, il ouvre sans retenue les écluses à la tradition la plus compacte et s'enhardit jusqu'à dénommer Marguerite Herlobig celle que, mieux inspiré jusqu'alors, il avait appelée la « Stauffacherin » [3].

Comme si la question de Guillaume Tell et du Serment n'était pas suffisamment complexe, il a fallu que la traduction de Jean de Muller, se fit, elle aussi, mystérieuse. Et c'est d'elle seule que nous tenterons d'écarter quelques voiles [3a].

Car l'histoire qui s'applique à tous les phénomènes sociaux ne peut rester indifferente à celui-ci: comment les récits de Muller, écrivain allemand, sont-ils parvenus à façonner l'âme romande à tel point qu'ils peuvent être tenus pour l'un des agents

---

[2] Sur les tergiversations de Muller, cf. Karl Henking, *Johannes von Müller (1752—1809),* Stuttgart - Berlin, 1909, t. I, p. 244. Dans deux lettres à son ami J.-H. Füssli, de mars et avril 1785, Muller, qui en était à la refonte de sa première édition, déclare qu'il n'est pas encore au clair sur la question de Guillaume Tell.

[3] Rappelons que les trois éditions, parues du vivant de l'auteur, sont les suivantes: *Johannes Müller, Die Geschichte der Schweizer,* bei der neuen typographischen Gesellschaft, Boston (Berne), 1780, dédiée «An Herrn Carl-Victor von Bonstetten des höchsten Rats zu Bern», 3 vol.; *Der Geschichten schweizerischer Eidgenossenschaft erstes Buch,* Winterthur-Leipzig, 1788—1795, 3 vol. Sous le nom de Johannes von Müller, l'édition de Leipzig, 1806—1808, en 5 volumes, a même titre, et porte l'indication « Neue, verbesserte und vermehrte Auflage».

[3a] Nous reprenons ici en détail des éléments dont nous avons succinctement traité dans notre petit volume de vulgarisation: *Guillaume Tell et les Trois Suisses (mythe et réalité),* Editions Spes, Lausanne, 1942, in-8°.

psychologiques les plus puissants de l'esprit national suisse en pays de langue française? Il a fallu des interprètes, et des interprètes habiles.

Avant même que *Die Geschichte der Schweizer* eût paru en langue originale, Muller se préoccupait d'atteindre le monde lettré tout entier, pour lequel le français demeurait l'idiome universel. Il avait cru trouver son éditeur à Berne, en la personne de Nicolas-Emmanuel de Haller, propre frère du grand Albert, qui, l'an 1777, se serait, à cet effet, entendu avec un collègue de Paris[4]. La censure bernoise étant intervenue à diverses reprises, Haller se découragea, et l'auteur lui retira le paquet. Grâce à Charles-Victor de Bonstetten, Pfähler, le directeur de la Société typographique d'alors, accueillit le manuscrit, dont le premier volume sortit de presse en 1780, à «Boston» (c'est-à-dire à Berne), nom de lieu fictif qui permettait d'échapper aux rigueurs légales.

Il fut question de publier la traduction à Amsterdam. Bonstetten, à la joie de son ami Muller, consentit à l'entreprendre, puis y renonça. Les Genevois Trembley, Tronchin, Bonnet surtout, poussèrent alors l'historien à s'en charger lui-même, et Bonnet saluait d'avance la publication comme un événement: pour la première fois, on verrait un auteur capable de s'affirmer en deux langues vivantes. Muller, comme Bonstetten, commença et, comme Bonstetten, renonça. En 1780, il se mit en relation avec le professeur Paul-Henri Mallet, sans résultats cependant, puisqu'il s'adressa la même année à un traducteur réputé, Maurillon, qui vivait à Cassel. Celui-ci répondit, le 7 septembre: bien qu'il se fût donné pour règle de ne plus se mêler de travaux semblables, la difficulté, loin de le repousser, l'attirait; le style de Muller lui semblait aussi périlleux à rendre que celui de Tacite. En dépit de ces compliments, rien ne se fit[5]...

---

[4] Cf. Henking, t. I, p. 248; G. de Reynold, *Histoire littéraire de la Suisse au dix-huitième siècle,* Lausanne, 1912, t. II, p. 448 et 767.

[5] Sur les essais avortés des débuts, voir aussi Ch. Monnard, *Biographie de Jean de Muller* (supplément à l'*Histoire de la Confédération suisse*), p. LXXI, n. 97; dans une lettre de 1783, Muller se déclare occupé à traduire lui-même son ouvrage.

II.

Ici le problème se précise.

L'édition définitive que possèdent tous les Suisses romands porte ce titre: *Histoire de la Confédération suisse par Jean de Muller, Robert Gloutz-Blotzheim et J.-J. Hottinger, traduite de l'allemand, et continuée jusqu'à nos jours, par MM. Charles Monnard et Louis Vulliemin* (Paris et Genève 1837—1851, 18 volumes). Glutz-Blotzheim et Hottinger avaient, en effet, continué l'oeuvre de Jean de Muller; Monnard et Vulliemin la menèrent plus loin encore et composèrent une suite qui s'arrête à l'époque qu'ils avaient vécues.

Toutefois cette édition française avait été précédée d'une autre dont, pour être clair, on doit soigneusement copier le titre: *Histoire des Suisses traduite de l'allemand de Jean Muller, Conseiller aulique et Bibliothécaire de l'Electeur de Mayence, Membre de l'Académie des Arts utiles d'Erfurt, de la Société des Antiquités de Cassel, de la Société patriotique d'Olten, etc., à Lausanne en Suisse chez J. Mourer, libraire.* Elle comporte neuf volumes qui parurent de 1794 (t. I à IV) à 1797 (t. V à IX), et se termine par trois autres, publiés chez Henri Vincent, à Lausanne, de 1800 à 1803 [6].

Afin d'écouler l'ouvrage en France, Mourer dressa contrat avec Bossange à Paris. Mais la Révolution condamnait à la prudence: les dignités de Muller étaient suspectes; on les supprima et l'on fit un titre nouveau d'allure républicaine: *Histoire des Suisses, traduite de l'allemand de Jean Muller. A Lausanne en Suisse, chez J. Mourer, libraire. A Paris, chez Bossange, Masson et Besson. An III de la Rép^e^ Fr^se^ (1795).* La composition pouvait passer sans modification.

Elle passa, de sorte qu'on ne se trouve point en présence de deux éditions différentes, mais d'une seule dont le titre et le millésime ont seuls été modifiés. De cette édition, l'on n'a cessé

---

[6] Cf. M.-L. Herking, *Charles-Victor de Bonstetten (1745—1832), sa vie, ses oeuvres,* Lausanne, 1921, p. 90 n. En dépit de quelques inexactitudes, l'auteur a le mérite d'avoir décrit cette édition, mais ne semble pas y avoir aperçu de problème.

de dire du mal, et Jean de Muller s'en est plaint: « Cette traduction française est au suprême degré misérable », écrit-il à un ami, le 2 août 1806. Et de citer quelques exemples d'incompréhension qu'à bon droit, il ne voulait accepter[7]. On assure que ce *traduttore-traditore* fut Paul-Henri Mallet[8], un professeur genevois qui avait fait à l'étranger une carrière brillante. Assurer ne signifie pas toujours être sûr, et nous avons des doutes.

Le nom de P.-H. Mallet ne figure pas avant le tome X (1800), où l'*Histoire des Suisses traduite de l'allemand de Jean Muller,* se dit, *continuée par P.-H. Mallet.* Dans l'Avertissement du tome XI (1801), Mallet s'exprime avec assez d'ambiguïté: L'ouvrage de « Mr. Jean Muller n'est malheureusement point achevé... L'auteur n'a depuis bien des années fait aucune réponse aux libraires qui en ont sollicité la continuation, et son éloignement, ses grandes occupations, ou d'autres causes ne laissent que peu d'espérance de l'obtenir ».

S'il ne se donne point pour le traducteur, Mallet assume, en revanche, toutes les responsabilités d'un continuateur:

---

[7] « Die bisherige französische Übersetzung ... ist höchst elend: *place d'élection* heisst dort die Wahlstatt (einer Schlacht), Brunehilde *Brunon;* der Einsiedler Pontius am Lac de Joux, *Pontius Pilatus.* Dergleichen unzähliges ...» *(Johann Müller's Briefe an seinen ältesten Freund in der Schweiz (1771—1807),* herausgegeben von J.-H. Füssli, Zürich, 1812, p. 265). — Une curieuse constatation s'impose: l'édition de 1794 ne comporte pas ces erreurs. Le traducteur dit exactement « Pontius »; quant à Brunehilde, il la nomme « Bruno » (Ed. 1794, t. I, 246, 289). L'imagination colérique de Muller semble avoir amplifié de vieux griefs!

[8] Georg von Wyss *(Geschichte der Historiographie in der Schweiz,* Zürich, 1895, p. 314) l'affirme sans preuve: « Inzwischen war die ältere französische Übersetzung Müller's, begonnen von P.-H. Mallet, ... als ungenügend erkannt worden ... » G. de Reynold (*op. cit.,* p. 802) s'en rapporte à l'opinion reçue et oppose à la traduction « défectueuse » celle de Monnard et Vulliemin. L'erreur d'attribution est fort ancienne et se trouve déjà chez J.-J. Hisely, qui fut élève de Charles Monnard (Cf. *Recherches critiques sur l'histoire de Guillaume Tell,* Lausanne, 1843, p. 454 n. 43, 475 n. 77, etc.). — Mlle Hélène Stadler (*Paul-Henri Mallet, 1730—1807,* Lausanne, 1924 (th. de Berne)) dit justement: La première idée de Mallet « est de terminer l'ouvrage de J. de Muller, et il le conduit en effet jusqu'en 1803 »; mais elle ne touche pas à la question brûlante et ne réfute aucune des assertions ci-dessus.

« L'engagement que le libraire avait cru pouvoir prendre avec le public, de lui donner une Histoire complette de la Suisse, exigeoit dès lors qu'une autre plume se chargeât de cette continuation. Je ne me suis prêté à la proposition qu'il m'en a faite qu'avec la juste défiance qu'a dû m'inspirer la crainte d'une comparaison qui ne peut m'être que désavantageuse. Mais sans prétendre au mérite... de Mr. Muller... j'ai vu que ce seroit toujours faire quelque chose d'utile pour les acquereurs des neuf premiers volumes de la traduction française », etc.

Mallet est-il donc ou n'est-il pas le traducteur de ces neuf premiers volumes? Charles Monnard n'en souffle mot: « Muller a écrit cinq volumes d'histoire de la Suisse; les trois premiers seulement ont été traduits en française à la fin du siècle passé » (ce qui correspond, en effet, aux neuf tomes de 1794—97); « une traduction complète est désirée depuis longtemps; j'ai osé l'entreprendre », et il termine par cette exclamation:

« Puisse le lecteur français... retrouver dans nos paroles la chaleur et la verve de l'historien national par excellence!... C'est l'espèce de fidélité à laquelle le traducteur s'est appliqué avec le plus de soin » [9].

Grâces lui soient rendues de ces intentions-là! Seulement, ce que nous apprend une comparaison des deux textes français, la « chaleur et la verve » sont entières dans l'édition de 1794. Nous allons en avoir la preuve, au moyen de quelques exemples.

---

[9] Edition de 1837, t. I, p. VI—VIII. — Ce n'est pas seulement parce que le professeur Monnard était le plus âgé que son nom est inscrit en tête des collaborateurs. Il est l'initiateur d'une entreprise suggérée par l'éditeur français Ballimore (cf. Eug. Secretan, *Galerie Suisse. Biographies nationales,* t. III, Lausanne, 1880, p. 404, 420), et c'est à lui que l'on doit les huit premiers tomes qui s'arrêtent à la mort de Waldmann. Louis Vulliemin ne saurait être mis en cause, ni à propos des préfaces, ni du texte que nous allons examiner (cf. Virgile Rossel, *Histoire littéraire de la Suisse romande, des origines à nos jours,* Neuchâtel, 1903, p. 675). — Le premier traducteur (édition de 1794) disposait déjà de la seconde édition allemande qui avait commencé de paraître en 1788. Outre l'édition de 1806 qui servit de type aux éditions subséquentes, Monnard put utiliser celle de Reutlingen (1824), accompagnée d'une « Kurze Lebensbeschreibung des verewigten Verfassers », celle de Leipzig (1825), dépourvue de la notice, enfin de l'édition de Glückstadt (1831) qui la contient.

Le drame commence fort naturellement par les exactions des baillis. «Un jeune gentilhomme d'Unterwald, nommé Wolfenschiess, s'écarta de la façon de penser de ses plus proches parens» (il aurait eu deux frères landammann) «au point d'accepter du prince le gouvernement du château de Rossberg»[10].

Charles Monnard s'exprime comme suit:

«Le jeune seigneur de Wolfenschiess, au pays d'Unterwalden, s'éloignant des sentimens de ses parens les plus proches, au point de devenir gouverneur du roi dans le château de Rozberg...»[11]. La période est-elle meilleure? est-elle plus belle?

«Un matin que Wolfenschiess se rendoit d'Engelberg à la hauteur d'Alzellen», reprend le premier traducteur[12], «il apperçut une belle femme dans une plaine fleurie. Ayant su d'elle que Conrad Baumgarten, son mari, étoit absent, il se fit préparer un bain par elle, et lui donna des ordres qui la choquèrent encore davantage. Enfin, sous prétexte de quitter ses vêtemens, elle alla chercher Conrad, qui tua Wolfenschiess».

Et Monnard de dire[13]:

Wolfenschiess... «vit une belle femme dans une prairie émaillée de fleurs. Ayant découvert, en l'interrogeant, que Conrad de Baumgarten, son mari, était absent, il lui ordonna de préparer un bain, et par plus d'une tentation, il alarma sa belle pudeur; enfin sous prétexte d'aller ôter ses vêtements, elle courut chercher son mari: celui-ci tua Wolfenschiess.»

Combien l'énoncé du premier fragment l'emporte sur l'emphase du second! Charles Monnard, néanmoins, suit pas à pas son modèle; il ne le quitte pas des yeux. Sur sa table de travail, deux livres sont ouverts: l'allemand de Muller, le français de son prédecesseur.

Après Wolfenschiess, passons à «Berenger de Landenberg», qui, avec Gessler, aurait été créé «gouverneur» des Waldstätten. Ce Landenberg avait confisqué «une paire de boeufs à un homme de Melchtal dans l'Unterwald». Or Werner Stauffacher de

---

[10] Edition de 1794, t. III, p. 352.
[11] Edition de 1837, t. II, p. 226.
[12] Ed. 1794, t. III, p. 355.
[13] Ed. 1837, t. II, p. 229.

Schwytz rendit visite, au pays d'Uri, à son ami «Walther Fürst d'Attinghausen dont les richesses étoient considérables» et qui s'inquiétait comme lui. Walter Fürst apprit à Stauffacher que, précisément, se cachait en sa maison l'un de ses parents «de Melchtal dans l'Unterwald qui s'appelloit Erni, et lui raconta ainsi son histoire. Pour une faute de peu d'importance, Landenberg lui avoit confisqué une paire de boeufs; Henri, son père, avoit eu beaucoup de chagrin de cet événement. Le valet du gouverneur avoit eu l'insolence de répondre aux plaintes du vieillard que, si les paysans vouloient manger du pain, ils n'avoient qu'à traîner eux-mêmes la charrue. A ces mots, la colère s'étoit emparée d'Erni, et d'un coup de son bâton, il avoit abattu un doigt à l'audacieux valet. Le gouverneur avait (*sic*) fait arracher les yeux à son père, et il se cachoit pour éviter sa fureur. Fürst et Stauffacher gémirent de ce que la justice étoit de plus en plus foulée aux pieds»[14].

Charles Monnard eut le bon goût de respecter à peu près le texte français qu'il avait sous les yeux. Que n'a-t-il persévéré, au lieu d'énerver cette fin si noble: «Fürst et Stauffacher *gémiment...*» par celle-ci: «*Ils se plaignirent vivement entre eux* que toute justice était de plus en plus foulée aux pieds»[15]!

Déjà Gessler avait insulté Werner: «Traversant à cheval le village de Steinen», il avait passé «devant la maison de Stauffacher» dont l'auteur fait une charmante description à la Freudenberg: elle «étoit construite partie en pierres de taille et partie en bois, artistement assemblé, suivant l'usage des riches campagnards; elle étoit d'ailleurs spacieuse, belle pour le tems, percée d'une multitude de fenêtres, et les murs étoient décorés de noms et de sentences». Ce passage, Monnard l'a transcrit, ne faisant guère qu'en bouleverser quelques mots[16]. «— Peut-on souffrir, dit Gessler en présence du maître, que des paysans soient si bien logés?»

---

[14] Ed. 1794, t. III, p. 346 et 356.

[15] Ed. 1837, t. II, p. 229—230. Altinghausen y est corrigé en «Attinghausen».

[16] Ed. 1794, t. III, p. 353—354; éd. 1837, t. II, 227.

« La femme de Stauffacher, inquiéte de la jalousie que cet homme impérieux avoit témoigné à la vue de sa maison, eut avec son mari une conversation sur ce sujet, et l'engagea à prévenir le malheur dont ils étoient menacés. Les moeurs d'alors donnoient aux mères de famille un jugement sain, que les moeurs d'âprésent font perdre à la plupart des hommes »[17]. Par une faute, imputable à Muller lui-même qui avait cru, à tort, identifier le nom de la Stauffacherin, Monnard l'appelle fort comiquement: « Madame Marguerite Herlobig », et traduit avec lourdeur[18]: « Les anciennes moeurs donnaient aux femmes de mâles sentimens ».

Sans abuser d'un parallèle qu'il faudrait poursuivre mot à mot, transportons-nous au Grütli avec les conjurateurs:

« Ce fut là qu'ils délibérèrent souvent, dans l'obscurité, sur les moyens de délivrer leur patrie »[19].

Enfin, « la nuit du jeudi qui précédoit la fête de S. Martin, Fürst, Stauffacher et Melchtal conduisirent en ce lieu chacun dix honnêtes gens de leur pays, qui s'étoient ouverts à eux avec franchise... Cette même nuit (ces 33 hommes) jurèrent, en se serrant la main, que dans les entreprises qu'ils alloient méditer, ils ne feroient rien pour leur avantage personnel », qu'ils ne s'abandonneraient pas les uns les autres, qu'ils maintiendraient leurs privilèges et franchises, ne porteraient pas préjudice au comte de Habsbourg, que leurs gouverneurs ne perdraient pas une goutte de sang, mais qu'ils « garderoient pour la transmettre à leurs descendans, la liberté qu'ils avoient reçue de leurs pères ». Alors « Fürst, Stauffacher et Erni, levant les mains vers le ciel, prononcèrent au nom de Dieu qui a fait naître de la même souche les paysans et les empereurs... le serment de se prêter un secours réciproque pour la défense de leur liberté. Dès que leurs trente

---

[17] Ed. 1794, t. III, p. 356. — Il est évident que nous respectons, dans ses bizarreries, l'orthographe originale.

[18] Ed. 1837, t. II, p. 229. Ce titre de « madame » semble avoir amusé Rilliet de Candolle avant nous. (Cf. Albert Rilliet, *Les origines de la Confédération suisse, Histoire et légende*, Genève, 1868, p. 267.)

[19] Ed. 1794, t. III, p. 358. « Ils délibérèrent souvent en ce lieu dans le calme de la nuit sur l'affranchissement du peuple » (éd. 1837, t. II, p. 230).

compagnons eurent entendu ce serment, chacun d'eux leva les mains, à leur exemple, et le répéta au nom de Dieu et des saints... Après quoi, chacun retourna dans sa demeure, garda le silence, et fit hiverner ses troupeaux ».

Il est impossible de concevoir rien de plus simple, rien de plus parfait. Sans aucun profit pour la vérité, Monnard cependant écrit: « pour le moment chacun retourna dans sa cabane, se tut et soigna le bétail! » Tandis que le poète, — car c'en était un, — chantait: « Après quoi, chacun retourna dans sa demeure, garda le silence et fit hiverner ses troupeaux »[20]...

Enfin, il arriva que « le gouverneur Gessler périt de la main de Guillaume Tell, habitant de Bürglen dans le canton d'Uri, gendre de Walter Fürst et l'un des confédérés ». « Le jeune Tell, brûlant du saint amour de la liberté, crut qu'il lui seroit honteux, d'après un ordre arbitraire, de rendre hommage à un chapeau, quoiqu'on ait fait d'un chapeau le simbole de la liberté elle-même. » (Rappelons-nous le fameux bonnet phrygien de la Révolution[21].) « Il exprima trop vivement sa pensée, et Gessler voulut s'assurer de sa personne; mais retenu par la crainte de ses parens et de ses amis, il n'osa point le garder en prison dans le canton d'Uri » et « l'emmena avec lui, chargé de chaînes, sur le lac des Waldstettes. »

Ici se produit l'accident; la pomme que nous attendions n'est pas dans l'édition française de 1794; le fils de Tell pas davantage. La responsabilité en revient à Muller qui, nous l'avons dit, n'en parla que fort tard. Lorsque Charles Monnard se mit au travail, il avait sous les yeux le texte définitif de l'auteur; aussi est-il seul à le transcrire. Cette part du récit prend donc une forme nouvelle[22]. Gessler, par méfiance, avait entrepris « de découvrir quels étaient ceux qui supportaient le plus impatiemment sa domination; suivant l'usage symbolique de cet âge... un chapeau

[20] Ed. 1794, t. III, p. 358—360; éd. 1837, t. II, p. 231—232. Conformément aux dernières éditions allemandes, Monnard corrige la date du jeudi en mercredi.

[21] Ed. 1794, t. III, p. 360—364. — Le bonnet phrygien sur une pique, tenue par une Helvétie qui s'appuye sur le faisceau du licteur, orne la vignette du tome premier.

[22] Ed. 1837, t. II, p. 232—234.

représentait la dignité du duc. Gessler voulait forcer les partisans de la liberté à rendre hommage à l'ornement de tête (!) du prince auquel ils refusaient obéissance. Un jeune homme, Tell, ami de la liberté, dédaigna d'honorer dans ce sens le chapeau, son vieux symbole; l'imprudente manifestation de sa pensée engagea le gouverneur à s'assurer de lui. S'abandonnant aux caprices de la tyrannie, il obligea Guillaume Tell à prendre pour but de sa flèche une pomme placée sur la tête de son fils. Après une pareille action, cet homme fut rempli du sentiment que Dieu était avec lui; il avoua d'ailleurs qu'en cas de malheur il eût vengé son fils. »

Cette restitution faite à Charles Monnard, nous rejoignons le premier traducteur à qui nous accorderons de nouveau la palme.

Gessler, ses hommes et Tell se sont donc embarqués: « Ils s'approchoient de la plaine du Rutli, quand le Föhn se précipita soudain des fentes du S. Gothard, avec sa violence accoutumée. Le lac, resserré à l'endroit où ils étoient, bouillonna aussi-tôt d'une manière terrible. Un bruit effrayant gronda dans la profondeur des eaux et les échos des rochers en redoublèrent l'horreur. Dans cette extrémité, Gessler, saisi d'épouvante, fit ôter les fers à Guillaume Tell, qu'il connaissoit pour un excellent marinier. » On parvint au rocher d'Axenberg. « Tell prit alors son élan, sauta sur le roc, et le gravit, pendant que le bateau voguoit au gré des vagues. Il s'enfuit à travers le territoire de Schwitz. Gessler eut aussi le bonheur d'échapper à la tempête; mais comme il venoit d'aborder près de Kussnacht, une flêche, lancée par Tell, l'atteignit dans un chemin creux et lui donna la mort. Ainsi périt Herman Gessler, avant l'heure marquée pour la délivrance des Waldstettes » [23].

La vengeance n'avait pas fini son oeuvre, mais nous avons, nous, d'autre besogne. Qui voudrait retrouver les vestiges du

---

[23] Ed. 1794, t. III, p. 364—365; éd. 1837, t. II, p. 234—236. — Le récit de Monnard, sans être topographiquement plus exact (cf. Rilliet, *op. cit.*, p. 268), est tracé d'une plume infiniment moins heureuse. En revanche, il s'applique à redresser les noms propres que le prédécesseur estropiait à plaisir, et Monnard écrit à bon droit « Axenberg » au lieu de « Azenberg ».

romantisme romand en apercevrait les pas légers et nerveux, puis de plus en plus pesants dans les pages que nous venons d'évoquer. Nul doute n'est permis: après Charles Monnard qui s'en est tu, nous devons beaucoup à ce traducteur inconnu qu'il nous tarde de déceler.

III.

Revenons à l'édition première et rappelons-nous qu'elle fut entrecoupée: les cinq premiers tomes parurent en 1794, les quatre suivants en 1797, le dixième enfin (premier de la continuation) en 1800. Sont-ils tous de la même plume? Certainement non.

Bien que les responsables du texte de 1794 à 1797 soient depuis plus de cent ans démasqués, l'on n'a guère tenu compte de la découverte. Joseph-Marie Quérard, après avoir avoué qu'il avait attribué la traduction à diverses personnes, en particulier à Henri Meister, ancien secrétaire de Grimm, et à P.-H. Mallet, déclare péremptoirement que « la premier volume a été traduit par Boileau, et les six autres par Labaume »[24].

Mais le fameux bibliographe n'a pas dit, en publiant cet article, l'an 1834, comment il était parvenu à cette certitude; toutefois nous le pouvons reconstituer. Alphonse Rabbe (1786—1830), homme de lettres qui eut Jules Claretie pour biographe, venait, quelques années auparavant, de rédiger une notice sur Griffet de Labaume pour la *Biographie universelle et portative des contemporains* où il restituait à celui-ci «les sept derniers volumes de l'*Histoire des Suisses,* de l'allemand de Muller, 1797, in-8⁰; le premier volume avait été traduit par N. Boileau »[25]. Le

---

[24] Cf. J.-M. Quérard, *La France littéraire ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres,* Paris, 1834, t. VI, p. 356; Ant.-Alex. Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes,* Paris, 1874 (3e éd.), t. V., col. 769; *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale,* Paris, 1933, t. LXXI, col. 413 (n'indique pas N. Boileau). — Nous remercions ici M. Auguste Bouvier, sous-directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, qui eut la complaisance de faciliter nos recherches.

[25] Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biographie universelle des contemporains ou Dictionnaire historique des hommes vivants et des*

renseignement de Rabbe est plus complet que celui de Quérard, quoique tous deux soient en désaccord sur le nombre des tomes qui reviennent à Griffet, l'édition arrêtée en 1797 comportant non pas sept ou huit volumes, mais neuf. Ces menues erreurs ne doivent pas ébranler notre confiance; Rabbe a recueilli sur la vie de son contemporain des précisions nombreuses qui furent, après lui, contrôlées. De ce coup, voici Paul-Henri Mallet mis hors de cause. Il n'a point à endosser les impairs historiques d'autrui.

Il eût été, depuis longtemps, possible de s'en convaincre. Dans son *Histoire des Suisses ou Helvétiens, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours,* celui-ci s'exprimait très clairement sur le plan qui différenciait son ouvrage de celui de Muller, et il avouait: «je n'en ai pas moins profité de beaucoup de recherches intéressantes que ses neuf volumes contiennent». Il n'aurait mieux pu signifier que la traduction de la série imprimée de 1794 à 1797 lui était étrangère [26].

Mais, cette réhabilitation du continuateur ne suffit pas encore; celle du ou des traducteurs s'impose d'autre manière. Marie-Joseph de Chénier [27] qui, sans avoir le talent de son frère, fut cependant un vigoureux écrivain, en jugeait comme il suit: « Nous sommes fâché que le traducteur ait cru devoir garder l'anonyme: il mérite à la fois des remerciements et des louanges». C'est la justice même.

Occupés à identifier l'homme auquel nous sommes redevables de la « liturgie » des Waldstätten, nous pourrions négliger celui qui traduisit le premier volume. Et précisément, ce que nous en saurons dire se réduit à fort peu. Le N. Boileau révélé par Rabbe ne peut être que Nicolas; l'on voudra bien ne pas le confondre avec Despréaux, son illustre homonyme. Frère d'un conventionnel exécuté en 1793, il était juge de paix en 1798 quand il fut

---

hommes morts depuis 1788 jusqu'à nos jours, Paris 1836, t. I, p. 274, art. «Baume (Antoine-Gilbert Griffet de la)». Cette deuxième édition est conforme à la première de 1827, et contient un cinquième volume de supplément.

[26] Genève-Paris, 1803, 4 vol.; t. I, p. VII. — Sur les sources de la « continuation », cf. Quérard, t. VI, p. 357.

[27] *Tableau de la littérature française,* cité par Quérard, t. VI, p. 356.

appelé à siéger au conseil des cinq-cents où il demeura jusqu'au 18 brumaire. « Sa sortie de cette assemblée fut aussi inaperçue que l'avait été son entrée, par le silence constant qu'il y garda.» Enfin l'on ignore tout de son activité littéraire [28].

Autant l'activité de Boileau fut pauvre, autant celle d'Antoine-Gilbert Griffet de Labaume devait être féconde. Neveu d'un Père jésuite qui fut prédicateur du roi et confesseur de la Bastille, Antoine (car tel semble avoir été son prénom usuel) naquit à Moulins, le 21 novembre 1756. «Il annonça de bonne heure du goût pour les lettres. Outre les langues anciennes — raconte Alphonse Rabbe —, il avait appris les langues allemande, anglaise et italienne. Arrivé à Paris en 1776, presque sans fortune, il lui fallut se créer des ressources; il usa donc de ses talents et fit plusieurs traductions, ce qui, joint à un modique emploi qu'il avait obtenu au ministère de l'intérieur, lui donna un peu d'aisance. Cet état de prospérité ne dura pas longtemps; il fut réformé; c'était perdre sa fortune. Peut-être l'amour qu'il portait aux lettres y contribua-t-il en lui faisant sacrifier à ses goûts, ses travaux administratifs. Il ne se laissa pas décourager par cet échec, mais de nouveaux chagrins s'étant joints au premier, il mourut le 18 mars 1805» [29].

---

[28] Rabbe, *op. cit.*, t. I, 433, art. « Boileau (N.) ». Le *Catalogue de la Bibliothèque Nationale* de Paris (t. XIV, col. 1173—1174) attribue à ce même « N. » un « *Barême général, ou les comptes faits de tout ce qui concerne les nouveaux poids, mesures et monnaies de la France* ... par Boileau et Audibert Ramatuelle fils — Paris an XI — 1803». Sans pouvoir contrôler cette affirmation, nous rappelons avec Rabbe que Marie-Louis-Joseph Boileau publia, dès 1803, sur des sujets variés, d'ordre historique et juridique principalement; on a de lui une *Epitre à Etienne et à Nicolas Boileau* (in-12, 1810) que nous regrettons de n'avoir pu consulter. — La *Nouvelle biographie générale,* publiée par MM. Firmin Didot frères, sous la direction du Dr. Hoefer (Paris, 1862; t. VI, col. 420) emprunte sa documentation à Rabbe.

[29] Rabbe, *op. cit.*, t. I, p. 274. L'article s'accompagne d'une énumération des écrits de Labaume. D'autre part, sous les initiales J. V., la *Nouvelle biographie générale* de Firmin-Didot (t. XXII, col. 31—33, art. « Griffet de La Beaume ») produit une notice qui, sans copier la première, paraît avoir puisé aux mêmes sources, enfin explicitement données, à savoir deux articles nécrologiques de *La Décade* (t. XLV, p. 182) et du *Magasin encyclopédique*

Ce polyglotte, qui semble avoir entrecoupé ses déboires de quelques voyages (il nous paraît avoir connu Genève), eut donc la modestie de s'employer à la renommée d'autrui. Avait-il espéré mieux pour lui-même? Rien de plus humain ni de plus probable. Il avait débuté dès 1776 par des comédies en vers et en prose, intitulées *Galatée, Agathis,* puis il composa *Quelques vers* et un poème licencieux également goûtés du public [30]. Griffet, qui lorsqu'il apposait son nom sur ses ouvrages, s'appelait A. ou A. G. Labaume, s'intéressa au problème abolitionniste, bâtit un roman et quelques contes, collaborant enfin à plusieurs revues contemporaines. Au *Censeur universel anglais,* il signe d'un Z; à la *Décade* d'un L; il est au *Bulletin de littérature,* au *Mercure de France,* au *Journal encyclopédique;* et dans le *Magasin encyclopédique,* il rédige une *Notice biographique et littéraire sur les femmes auteurs les plus distinguées de la Grande-Bretagne*. Enfin, il continua l'*Avant-Moniteur ou Tableau sommaire des huit premiers mois de la Révolution française* (Paris, an XIII, 1805) que Jean-Sylvain Barbey avait commencé.

Le traducteur surtout fut infatigable. Après avoir tâté de l'italien, il se voue à la littérature anglaise et allemande. Langhorne, Mac Pherson (les poèmes d'Ossian), Sterne, Brooke, Payne, Daniel de Foë, Mackensie, Chatterton, l'occupent; tout autant Wieland, Voss et Bodmer [31].

---

d'avril 1805 (p. 414). La liste des ouvrages de Griffet est considérable et suscite divers problèmes littéraires où nous ne nous laisserons pas entraîner, bien qu'ils soient susceptibles d'ouvrir des voies à l'étude du romantisme.

[30] *La Messe de Gnide* se donnait pour un «ouvrage posthume de C. Nobody». Ce M. Personne fit réimprimer son poème sur les presses de la Genève révolutionnaire, en 1797; P.-J.-B. Chaussard l'insérait, en 1801, dans les *Fêtes et courtisanes de la Grèce;* autres éditions en 1881 et 1884. — Les *Quelques vers,* édités d'abord à Londres et Paris en 1786, se publièrent à nouveau en 1800 sous le nom de A. G. Labaume. — Les *Réflexions sur l'abolition de la traite et l'esclavage des nègres* sont de 1788; les *Contes orientaux et autres,* de 1799. — Cf. *Catalogue de la Bibliothèque Nationale,* t. LXIV, col. 540.

[31] *Tableaux du déluge, d'après Bodmer,* par A. Labaume, Paris, 1797. Nous ne savons à quel ouvrage Griffet emprunta «*Les Souffrances maternelles, ou Histoire de Mme Haller écrite par elle-même, roman imité de l'allemand,* Paris an III (1793), 2 vol. in-18.

Muller se trouvait donc en fort bonne compagnie. Sensible au beau langage, usant du français le meilleur, pourquoi se fit-il à ce point revêche et boudeur? Sortirons-nous d'intrigue? Griffet de Labaume péchait surtout par un sans-culottisme plus ou moins affecté, qui dut mettre Muller hors de sens. Le traducteur ne se lâchait-il pas, dans les notes, à des remarques de son cru où il prenait l'auteur à partie? Muller ayant avancé que Guillaume Tell était de condition aisée « et de bonne naissance », Labaume l'interrompt: « bonne naissance, M. Muller! Y en a-t-il de mauvaise, lorsqu'on naît bien conformé [32]?» Ces leçons, d'une démagogie facile, l'auteur ne les accepta point de son interprète; on ne saurait l'en blâmer. Les adjonctions de Labaume sont d'ailleurs instructives; nous en avons glâné quelques-unes dans les tomes II et III. Il étale son érudition sur les lettres de W. Coxe et de leur traducteur M. Ramond (à propos du Lämmergeier) et, plus loin, ses connaissances sur Wolfram d'Eschenbach qu'il tient pour « l'Homère et l'Arioste » du XIIIe siècle [33]. Nous retrouvons ainsi l'indice des travaux du polyglotte. Mais c'est à propos de Guillaume Tell lui-même que la preuve matérielle de son identité, nous est livrée. Muller venait d'écrire ces mots: « Personne ne désapprouvera la vengeance de Tell, à moins d'oublier combien l'ame ardente d'un jeune homme de ce siècle devoit être révoltée de l'insolence, de la hauteur d'un tyran tel que Gessler... », et l'auteur de se fâcher que « les Suisses n'ayent pas entretenu aux frais du public les descendans des libérateurs de leur pays ». A

---

[32] Ed. 1794, t. III, p. 360 n. 208. — Au tome II, p. 183, comme Muller parlait de la « grandeur royale », Labaume ajoute: « M. Muller écrivait ce passage en 1786. Depuis ce tems-là on s'est souvenu en France de ce qu'étoient les rois, et probablement notre exemple en fera souvenir tous les peuples. *Note du traducteur* ». — Ailleurs (t. III, p. 238), Muller s'exprimant sur la perfection de la science militaire de son siècle, Labaume pose cette question: « N'a-t-on réellement perfectionné dans le dix-huitième siècle que l'art de tuer? Je doute que bien des gens soient à cet égard de l'avis de M. Muller. » — Envers la Révolution, Muller s'était montré d'abord — mais pour peu de temps — enthousiaste. Voir ses lettres du 14 août et 15 septembre 1789 dans Ch. Monnard, *Biographie de Jean de Muller*, p. XCIX et C.

[33] Ed. 1794, t. III, p. 57, n. 76; p. 66, n. 99.

quoi le traducteur réplique par une longue dissertation où nous recueillons ces phrases: «Cela prouve encore que les Suisses des Waldstettes sont un peuple raisonnable, aux yeux de qui la gloire est purement personnelle... Si les descendans des libérateurs de la Suisse avoient eu du mérite et du zèle, ils se seroient distingués par eux-mêmes... Et puisque [la postérité] de Furst, de Stauffacher et de Melchtal ne s'est pas mieux signalée dans les Waldstettes, on ne saurait être fâché, quoiqu'en dise M. Muller, que leurs habitans n'ayent point mis hors de pair une suite de fainéans qui n'auroient pas manqué de devenir orgueilleux!» Et voici enfin le loup sorti du bois: la tirade est signée d'un L. révélateur [34].

Les jérémiades de Muller, avaient eu pour effet de susciter, en 1806, des bonnes volontés qui semblent nées au salon de Coppet; cependant l'intention de retraduire l'*Histoire des Suisses* n'aboutit pas [35].

---

[34] *Ibid.*, p. 365—366. — On voit que Labaume tenait du rhéteur plus que de l'historien. On trouverait sans peine dans ses notes des interpolations qu'il n'a pas signalées. Nous n'avons retenu que celles dont il fait l'aveu.

[35] Cette tentative, croyons-nous, n'a jamais été pleinement éclaircie. J.-H. Füssli la dévoile à demi, en publiant la lettre de Muller datée du 2 août 1806. Jean de Muller y déclare qu'il s'en remet au goût «der edeln Frau ... Madame St.», pour la correction typographique de ses lettres, lesquelles parurent en 1810 seulement, sous le titre: «Lettres de Mr. Jean de Muller, auteur de l'Histoire de la Suisse, à Mr. Charles de Bonstetten, Patricien Bernois, traduit de l'Allemand par Mad. ***». Puis il passe au projet d'une traduction nouvelle de l'*Histoire des Suisses* dont Füssli donne en note cette explication mystérieuse: «Bald hätte sich nämlich die geistvolle Uebersetzerin der *Briefe eines jungen Gelehrten,* von einigen Freunden bereden lassen, sich auch an den Versuch einer französischen Bearbeitung der *Schweizer-Geschichte* zu wagen» (cf. *Johann Müller's Briefe, op. cit.*, p. 263—265). Les «Lettres d'un jeune intellectuel» n'ayant pas paru en français ne sauraient nous révéler la «spirituelle» personne qui avait l'intention de retraduire *l'Histoire des Suisses*. Or, il se trouvait que l'intime amie de Mme de Staël (qui paraît bien être la dame «St.»), Jeanne-Catherine Huber, épouse de Jean-Louis Rilliet, s'était prise avec elle d'une même admiration pour Muller. En 1813, elle s'occupait de traduire son *Histoire universelle* avec le précepteur Hess, neveu d'Henri Meister, auquel on l'attribue généralement (cf. Pierre *Kohler, Madame de Staël et la Suisse,* Lausanne-

Laissons dormir cette querelle révolue et retenons les beautés dont Labaume fut le créateur. La traduction est un art mineur, mais un art certain; Antoine Griffet de Labaume l'a prouvé. Envers le translateur d'une grande épopée auquel Chénier décerna ses éloges, la postérité s'est montrée ingrate à l'excès. Notre liturgie nationale lui doit son style et, par là, sa perennité. Monnard en a gardé le mouvement, le choix des expressions. Il ne le modifie que pour préciser certains détails, corriger certains faits et, trop souvent, pour alourdir les phrases. Puisqu'il a omis de raconnaître le talent littéraire de son prédécesseur, il est temps de rendre justice à ce Français méconnu, grâce auquel les pages du Tacite suisse[36] sont devenues l'une des grandes chartes des patriotes romands.

Et comme il ne convient pas de réparer une injustice en commettant une autre injustice, on affirmera que Charles Monnard, l'ami de Sainte-Beuve, avait un sens de l'histoire qui le met à l'abri de tout dénigrement. Il a rectifié d'innombrables fautes de transcription, car Labaume ne se piquait pas plus d'exactitude en géo-

---

Paris, 1916, p. 51, 88, 435 n. 2, 439 n. 2). Au printemps de 1806, Friederika Brun *(Episoden aus Reisen durch das südliche Deutschland, die westliche Schweiz, Genf und Italien,* Zürich, 1806, p. 235) qualifie aussi Mme Rilliet de «geistvolle» et vante ses dons littéraires: «elle a tout un trésor de manuscrits intéressants que son extrême modestie cache au public». Serait ce donc notre traductrice? Le biographe de Bonstetten (Herking, p. 263) l'affirme péremptoirement: Mme Rilliet-Huber «a traduit en français une partie de l'*Histoire des Suisses* de Jean de Müller». On regrette de ne pas voir l'assertion confirmée par des preuves. M. le Dr. Frédéric Rilliet qui a bien voulu en faire la recherche dans les archives de sa famille, ne les y a pas découvertes.

[36] Il est temps de corriger l'épithète de Tacite allemand (Quérard, p. 356) qui lui fut donnée dans l'*Allgemeine deutsche Bibliothek.* Cf. Müller, *Der Geschichten* . . . , éd. de Reutlingen (1824) et de Glückstadt (t. I, p. XXI). — Maurillon paraît bien avoir été le premier à comparer Muller et Tacite. En 1797, le terme de « Tacitus der Neuere » se répand parmi les critiques. Cf. Henking, t. II, 1928, p. 120. Muller avouait lui-même son inclination pour Tacite, mais « César me rend infidèle à Tacite », ajoutait-il (cf. Ch. Monnard, *Biographie de Jean de Muller,* p. XXVI). — L'expression, plus exacte: « Le Tacite suisse, Jean Muller » se lit en 1786 déjà *(ibid.,* p. XCV).

graphie qu'en onomastique [37]; aux notes de Jean de Muller, qu'il lui arrive de redresser, il adjoignit celles du général Frédéric-César de La Harpe, et les siennes, qui n'ont pas toutes perdu de leur valeur. Il eut le mérite enfin de balayer l'autel où La Baume sacrifiait, par prudence, à la déesse Raison. Une réédition s'imposait assurément, mais l'on oubliera de préférence le traducteur Monnard au profit de l'auteur qui élabora les derniers volumes d'une Histoire conduite, par ses propres moyens, jusqu'au Pacte fédéral de 1815.

Nous en avons prévenu: quelques voiles ont été soulevés; il en reste plusieurs. L'un des plus opaques recouvre la collaboration de Nicolas Boileau et de Labaume. Se sont-ils succédé chez l'éditeur, sans s'y rencontrer? Se sont-ils, au contraire, réparti d'emblée la besogne? Et selon quels principes? Les hypothèses que nous avancerions maintenant seraient toutes fragiles.

Les notes du premier volume ne contiennent aucun B. ou L. révélateur. Une seule se revendique franchement du « Traducteur ». Elle se rapporte au Mont-Blanc «appelé autrefois *montagne maudite,* et situé dans le Faucigny, Province du Duché de Savoie» et aux deux ascensions de M. de Saussure, en août 1787 et en 1788 [38]. Ce n'est pas assez pour déceler celui qui l'a rédigée.

Labaume aurait-il revisé la texte de son collègue? Aurait-il assumé la soin de traduire la préface de 1786? Jusqu'à preuve contraire, nous ne saurions lui refuser cette phrase magnifique [39]:

---

[37] Donnons-en pour type cet amusant exemple. Labaume écrit (t. II, p. 264): «les moines d'Hautecrest recueillirent sur le mont inhabité de Deseley l'excellent vin de Ryff», et la note commente ainsi l'étymologie de cet étonnant cru: «Ainsi nommé de Ryffthal, cette même rive du lac Léman, qui est située proche de Vevay, dans la contrée que la nouvelle Héloïse a rendue si célèbre, et qui, en françois, s'appelle *la Vaud*». — On ne saurait avoir que des obligations envers Monnard d'avoir traduit (t. I, p. 340): «Les moines de Hautcret cultivèrent de leurs mains le meilleur vin de la Vaux sur le mont désert du Désaley». Et comme il connaît son coin, il ajoute (note 179): «celui qui croît sur les collines et la rive du lac Léman entre Pully et Vevey. La Vaux, en allemand Ryfftal (« ripa »), vallée de la rive.»

[38] Ed. 1794, t. I, p. 46, n. 3.

[39] Id., p. 6 et 7.

« Si nos Pères ne s'étoient montré des hommes, que serions-nous? Pillés, ruinés, épuisés depuis long-temps, presqu'effacés de la surface du globe... Confédérés d'Uri, de Schwitz et d'Unterwalden, gardiens zélés et défenseurs vaillans de notre ancienne liberté, c'est le courage, c'est l'esprit de vos aïeux qui nous a préservés de l'anéantissement, d'une ruine totale... »

Un Français de la Révolution avait trouvé les mots qui soulèvent l'enthousiasme. Où donc était passé leur magnétisme quand Monnard s'appliquait d'écrire [40]:

« Cette ruine fut éloignée de nous par la rectitude d'esprit et par la loyauté de nos vénérables pères, hommes d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden, fidèles et toujours vaillans sauveurs de l'antique liberté »?

---

[40] Ed. 1837, t. I, p. XVIII.